



FORMATION DES MEMBRES DES FORMATIONS SPECIALISEES ET DES CST EN L'ABSENCE DE FORMATION SPECIALISEE – CODE SXS0H

PUBLIC

- ✓ Membres représentants du personnel des Formations Spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (titulaires et suppléants).
- ✓ Membres représentants du personnel des Comités Sociaux Territoriaux qui n'ont pas de Formation Spécialisée (titulaires et suppléants).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les différentes attributions de la FSSSCT et de ses membres et les moyens dont ils disposent,
- ✓ Développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail,
- ✓ S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

CONTENU INDICATIF DU PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ La Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail : son organisation, son fonctionnement, ses missions, les missions spécifiques du président et du secrétaire, l'articulation des compétences entre FSSSCT et CST [art. 76 à 80 du décret],
- ✓ Les enjeux de la santé et de la sécurité au travail,
- ✓ Les points clés de la réglementation et acteurs de la santé et sécurité au travail,
- ✓ L'évaluation des risques professionnels : les dangers, les facteurs de risque, les outils d'évaluation, le DUERP et les autres documents,
- ✓ La prévention des risques : principes et outils,
- ✓ Les conditions de travail,
- ✓ Les moyens d'action de la FSSSCT : analyse des risques, enquêtes d'accident du travail, visites de sites, alerte en cas de danger grave

METHODES PEDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet :

- ✓ D'un temps présentiel : exposés avec échanges de pratiques, retours d'expérience.
- ✓ D'un travail intersession.

DESCRIPTION

Le CNFPT met à disposition une mallette de ressources à destination des stagiaires qui sera remise par le formateur aux stagiaires pendant la formation.



FORMATION DES MEMBRES DES CST NE SIEGEANT PAS EN FORMATION SPECIALISEE- CODE SXS1M

PUBLIC

Membres représentant du personnel des Comités Sociaux Territoriaux (titulaires et suppléants) des collectivités territoriales et établissements dans lesquels une Formation Spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail a été créée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Identifier les différentes attributions du CST et de la FSSSCT et de leurs membres et les moyens dont ils disposent,
- ✓ Participer activement au développement de la prévention des risques professionnels,
- ✓ S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

CONTENU INDICATIF DU PROGRAMME DE LA FORMATION

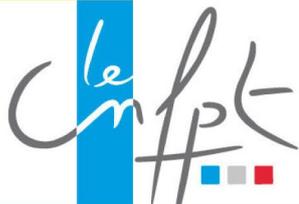
- ✓ Les missions du CST et de sa (ou ses) Formation(s) Spécialisée(s) en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail ; l'articulation des compétences entre les 2 instances,
- ✓ Les moyens d'action du CST, en lien avec la ou les Formations Spécialisées,
- ✓ Les enjeux de la santé et de la sécurité au travail,
- ✓ Les impacts des politiques Ressources Humaines de la collectivité sur les conditions de travail et la santé au travail (management, politique de l'emploi, formation, organisation du travail, etc.),
- ✓ Les points clés de la réglementation en santé et sécurité au travail,
- ✓ Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail,
- ✓ Les outils d'analyse de la santé au travail (rapport social, bilans annuels etc.),
- ✓ Les principes et méthodes d'évaluation des risques professionnels et de la prévention (le DUERP et les autres documents).

METHODES PEDAGOGIQUES

Cette formation fait l'objet d'un temps présentiel : exposés avec échanges de pratiques, retours d'expérience.

DESCRIPTION

Pour préparer l'intervention de cette formation, le CNFPT met à disposition une mallette de ressources à destination des formateurs et des stagiaires ainsi que les scénarios pédagogiques adaptés à cette formation.



FORMATION DES MEMBRES DES FORMATIONS SPECIALISEES ET DES CST EN L'ABSENCE DE FS : LES FONDAMENTAUX – CODE SXSFH

PUBLIC

- ✓ Membres représentant du personnel des Formations Spécialisées en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (titulaires et suppléants).
- ✓ Membres représentant du personnel des Comités Sociaux Territoriaux qui n'ont pas de Formation Spécialisée (titulaires et suppléants).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Acquérir une vision globale du rôle des représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail,
- ✓ Acquérir les repères et les bases nécessaires aux premiers exercices de cette fonction.

CONTENU INDICATIF DU PROGRAMME DE LA FORMATION

- ✓ Les enjeux de la santé et de la sécurité au travail,
- ✓ Les points clés de la réglementation et acteurs de la santé et sécurité au travail,
- ✓ Fonctionnement, missions et compétences des membres de la formation spécialisée,
- ✓ Les outils et moyens d'action de la formation spécialisée,
- ✓ L'évaluation des risques professionnels : les dangers, les facteurs de risque, les outils d'évaluation, le DUERP et les autres documents,
- ✓ La visite des locaux (si possible).

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Exposés avec échanges de pratiques,
- ✓ Retours d'expérience.

DESCRIPTION

Le CNFPT met à disposition une mallette de ressources à destination des stagiaires qui sera remise par le formateur aux stagiaires pendant la formation.